

Découvrez le bilan de concertation

Mis en ligne le mardi 17 octobre 2017



La concertation sur le Contournement Ouest de Montpellier s'est déroulée du 19 septembre au 30 octobre 2016. À cette occasion, un large dispositif multicanal d'information a été déployé, en appui avec les partenaires institutionnels, pour permettre au public de prendre connaissance du projet et des variantes, de donner son avis.

Près de 600 personnes ont répondu présentes aux 3 réunions publiques (Saint-Jean de Védas, Juvi-gnac, Montpellier). Au total, 129 expressions directes du public ont été recensées, représentant 357 avis thématiques. 3459 personnes ont visité le site internet dédié au projet durant la période de concertation. Cette mobilisation a démontré le fort intérêt du public pour le projet. Les expressions directes du public ont été majoritairement favorables à l'opportunité du projet : 83% des personnes qui ont pris position. On ne recense que 13 avis défavorables. L'arrêté n02017-230-01-DMORNE signé par Monsieur le Préfet de l'Hérault dresse le bilan de la concertation sur ce projet.

Le bilan de la concertation et son annexe reprennent tous les éléments inhérents à la concertation (objectifs et modalités de la concertation, ensemble des avis exprimés, synthèse des avis, position des acteurs et partenaires, suites à donner...). Il présente les éléments retenus par le maître d'ouvrage pour la suite des études. Suite à cette période de concertation, le Maître d'ouvrage approuve la réalisation du programme d'aménagement selon les options préférentielles proposées :

- ➊ Raccordement au Sud avec l'A709 : aménagement à 3 fonctionnalités
- ➋ Section centrale avec 3 échangeurs dénivelés, conforme aux bilans de 2004 et 2006
- ➌ Raccordement nord avec l'A750 : variante 2 - déplacement de l'échangeur vers l'ouest

Les études sont donc poursuivies à partir de ces orientations, elles permettront notamment d'affiner les caractéristiques géométriques du projet et ses impacts. Leurs résultats seront présentés à l'occasion de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), qui devrait avoir lieu en 2019. Celle-ci constituera une nouvelle phase de concertation permettant au public de s'exprimer sur le projet.

[Bilan de Concertation du Contournement Ouest de Montpellier](#)

[Annexes du Bilan de Concertation du Contournement Ouest de Montpellier](#)

 VOIR AUSSI

[Arrêté n02017-230-01-DMORNE sur le bilan de la concertation.](#)

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

[http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/informations-transversales/actualites-20/decouvrez-le-bilan-de-concertation-124.html?
cHash=2364f8168a909c38db3e2a85dc4780db](http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/informations-transversales/actualites-20/decouvrez-le-bilan-de-concertation-124.html?cHash=2364f8168a909c38db3e2a85dc4780db)